



Corum affiche pour la 5e année consécutive un rendement supérieur à 6 %

PUZIN Frédéric © DR

Corum propose au particulier épargnant d'investir dans l'immobilier professionnel avec pour objectif d'atteindre un taux de distribution de 6 % (non garanti). En 2016, ce taux de distribution s'est fixé à 6,45 %. 6,30 % au titre des résultats issus des loyers et 0,15 % de plus-value réalisée à la cession d'un immeuble en Espagne. Cette cession a généré une plus-value de 23 % en 3 ans de détention, contribuant à hauteur de 0,15 % à la distribution de l'année.

"Les objectifs ont été tenus : la distribution en 2016 est de 6,45 %, soit 6,30 % au titre des résultats issus des loyers et 0,15 % de plus-value réalisée suite à la cession du premier immeuble acheté en Espagne en 2013 ! C'est la stratégie de **Corum : générer des** revenus locatifs par des locataires de qualité sur l'ensemble de la zone euro et être opportuniste à l'acquisition comme à la cession, déclare Frédéric Puzin, président de **Corum Asset Management**, gérant de Corum.

Et d'ajouter : "En 2017, en plus de maintenir notre attention sur un objectif de distribution de 6 %, nous continuerons à proposer à nos associés des solutions qui répondent à leurs préoccupations, comme le plan d'épargne immobilière ou le réinvestissement des dividendes qui seront accessibles dès le 1er février."

Ces services seront accessibles immédiatement, dès la souscription d'une part. Les 1ers dividendes mensuels liés à l'adhésion de ces services seront perçus une fois passé le délai de jouissance des nouvelles parts créées (5 mois).